

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

DGAET Direction des Routes et des Ports
Service Aménagements Routiers
04 13 31 21 32

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 23 OCTOBRE 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES**

OBJET : Aide au développement des activités portuaires - Attribution de subventions à la SNSM - Année 2020.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux ports, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Conformément au tableau joint en annexe, les demandes de subventions en investissement présentées par la Société nationale de sauvetage en mer sont soumises à votre approbation.

Le présent rapport propose d'allouer à la SNSM :

- 20 531 € pour l'acquisition d'un navire côtier pour le Centre de formation et d'intervention des Bouches-du-Rhône,
- 350 815 € pour l'acquisition d'un navire pour la station de Port-Saint-Louis du Rhône.

Les conventions de partenariat, conformes au modèle type prévu pour toute subvention supérieure ou égale à 23 000 € seront établies préalablement au versement de l'aide départementale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL